

Les charismes perdus. L'avenir des congrégations religieuses féminines en l'an 2000

Micheline Dumont

Volume 3, numéro 2, 1990

L'autre salut

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057606ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057606ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

Le déclin des congrégations religieuses féminines au Québec depuis vingt ans pose le problème de leur survie dans le troisième millénaire de l'ère chrétienne. Cet article examine les données différentielles de ce déclin démographique et oppose ce constat pessimiste à un modèle nouveau de religieuse qui semble se dégager des textes écrits par des religieuses québécoises sur leur propre condition. Cette double analyse permet d'avancer que la survie des congrégations pourrait dépendre de la volonté des religieuses à se solidariser avec les femmes.

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dumont, M. (1990). Les charismes perdus. L'avenir des congrégations religieuses féminines en l'an 2000. *Recherches féministes*, 3(2), 73–111. <https://doi.org/10.7202/057606ar>

Les charismes perdus. L'avenir des congrégations religieuses féminines en l'an 2000

Micheline Dumont

L'entrée dans la dernière décennie du millénaire invite aux bilans, à la prospective. Dans le cadre de l'institution religieuse qu'est le catholicisme, on reste frappée par la coexistence de tant d'éléments chronologiquement discordants. Décors, liturgie, costumes, rituels semblent parfois en contradiction avec plusieurs pratiques issues de Vatican II. Lorsqu'on porte attention aux groupes et aux personnes, les questions surgissent encore davantage. Devant les congrégations religieuses féminines traditionnelles, par exemple, on peut se demander si elles représentent une structure vieillissante de l'Église préconciliaire ou si elles font partie des témoins prophétiques d'un monde nouveau. Les couvents de religieuses, à l'instar des ordres religieux masculins, ont traversé de nombreuses crises dans l'histoire. Or, les congrégations religieuses du Québec n'en finissent plus de sortir d'une crise difficile, depuis le milieu des années 1960, crise qui sévit d'ailleurs dans toute la chrétienté occidentale (Matura 1971).

Au début des années 1970, Raymond Hostie a proposé un schéma explicatif d'évolution pour l'ensemble des ordres religieux. Dans son ouvrage, il n'examine que les ordres masculins. Pourtant, depuis le début de la chrétienté, la vie religieuse est un choix autant féminin que masculin. D'après Hostie, «numériquement, les femmes semblent l'emporter très tôt. [...] La prépondérance numérique des femmes n'entraîne cependant jamais une prépondérance institutionnelle. [...] L'influence des hommes est partout décisive. Mais une fois la fondation réalisée, la vie religieuse se constitue en deux réseaux relationnels pratiquement étanches» (Hostie 1972 : 16sq). Hostie illustre ce fait par les fondations parallèles, les monastères doubles, les ordres mixtes et la coexistence de deux ordres dans chaque famille religieuse. «Force est de reconnaître, conclut-il, que dans la vie religieuse, l'initiative structurante et l'activité organisationnelle est assumée [sic] de fait par les hommes même si les femmes y ont pris une part très active et même prédominante au point numérique» (Hostie 1972 : 23). Se basant sur cette «prédominance structurante», Hostie élimine donc les congrégations féminines de son analyse.

Dans cette étude, il suggère que les instituts traversent cinq phases dites d'organisation, d'expansion, de stabilisation, de déclin et d'extinction. C'est le sort,

affirme-t-il, de trois fondations sur quatre. Les congrégations religieuses féminines évolueraient-elles selon un processus semblable? La conjoncture particulière du XIX^e siècle ayant suscité un nombre exceptionnel de fondations féminines, on assisterait donc en ce moment au processus collectif du déclin d'un grand nombre de congrégations.

Mais il y a plus. Le XX^e siècle aurait stigmatisé la phase de stabilisation qui s'amorçait alors par trois phénomènes conjoints : la croissance numérique des effectifs, la stabilisation des structurations organisationnelles et enfin l'immobilisme des aspirations.

D'une part, ces trois aspects se maintiennent pendant les soixante premières années du siècle. D'autre part, ils creusent l'abîme qui les sépare et les isole du mouvement culturel général. Pendant ces mêmes années, en effet, le monde occidental évolue à un rythme constamment accéléré. Le décalage dont les instituts religieux s'étaient à peine rendu compte devient tout à coup une évidence, suite aux travaux et aux recommandations de Vatican II. Le retournement est spectaculaire. Le bouleversement est radical.

Hostie 1972 : 253

La thèse de Raymond Hostie est certes intéressante. Mais nous croyons que cette problématique, établie à partir des expériences des seuls instituts masculins, peut se prêter à des explications plus nuancées dans le cas des congrégations religieuses féminines. Après avoir exposé quelques faits objectifs sur le déclin des congrégations religieuses de femmes au Québec, nous examinerons des textes importants écrits par des femmes de ces institutions. Cette démarche nous permettra peut-être de tenter un diagnostic sur l'avenir des congrégations féminines au Québec après l'an 2000.

Déclin démographique

Depuis que la Conférence religieuse canadienne (C.R.C.) a entrepris ses compilations régulières sur les *Statistiques des congrégations religieuses du Canada* en 1973, il est possible d'examiner les données globales du phénomène généralisé du déclin démographique qui touche ces institutions. Fait symptomatique, *Le Canada ecclésiastique* a cessé de publier des statistiques annuelles détaillées depuis que les effectifs du personnel religieux se sont mis à décroître. Maintien à la baisse du recrutement, vieillissement des membres, départ de religieuses professes, autant de facteurs dont la conjoncture influence la vitalité même de ce groupe social depuis 1960. Au moment où ces phénomènes devenaient flagrants, de nombreuses études en avaient évalué l'effet et surtout avaient tenté d'en expliquer les manifestations. On avait procédé à un recensement, à une analyse du recrutement et de la persévérance des novices, à des études prospectives, à l'analyse des causes des départs, à un examen des nouvelles formes de la vie religieuse¹.

Dans les premières éditions, les *Statistiques des congrégations religieuses du Canada* de la C.R.C. proposaient quelques commentaires. Mais depuis le début des années 1980, on semble se limiter à publier à tous les deux ans, le constat objectif du déclin inexorable qui frappe les congrégations. Mieux, le texte de présentation de ces rapports statistiques, où on trouvait habituellement ces commentaires, se contente, depuis 1981, de reproduire sans modification le texte de l'édition de 1979. Il est vraisemblable que des analyses plus fouillées existent, mais les documents ne sont diffusés qu'à l'intérieur des diocèses ou des congrégations et n'ont entraîné que des publications restreintes. Il est toutefois possible de proposer, à partir des seuls chiffres officiels de la Conférence religieuse canadienne, quelques analyses inédites.

Près de 125 instituts francophones féminins sont répertoriés dans les documents statistiques de la C.R.C. De ce nombre, il faut retrancher 20 congrégations qui n'ont pas fourni de statistiques régulièrement. Il reste 105 congrégations de femmes oeuvrant principalement au Québec dont les effectifs globaux atteignent 27 287 religieuses en 1987. Ce chiffre n'est donné ici que comme un ordre de grandeur. En effet, dans l'objectif d'isoler le phénomène québécois, dont on a souvent souligné le caractère particulier (Denault 1971), nous avons choisi de ne pas considérer les congrégations anglophones du répertoire de la C.R.C. Mais il reste que plusieurs congrégations québécoises ont des effectifs dans les autres provinces. D'un autre côté, les statistiques de 1987 donnent 22 623 religieuses des deux langues résidant au Québec. Ces deux chiffres sont donc sujets à caution pour préciser la réalité québécoise.

On notera l'importance de ces nombres qui semblent contredire l'impression qu'il n'y a presque plus de religieuses. Mais si l'on songe qu'il y avait au Québec 43 274 religieuses en 1965 (Denault 1971 : 43), c'est une diminution brutale de près de 50 % qui vient de se produire en un quart de siècle.

Toutefois, seules les données concernant chaque congrégation permettent d'effectuer des calculs comparatifs. C'est donc cette contrainte méthodologique qui nous a incitée à choisir les congrégations majoritairement québécoises comme objet d'analyse. On gardera aussi en mémoire que les chiffres de la C.R.C. ne concernent pas la totalité des instituts religieux. Notamment, les nouveaux groupes qui sont apparus depuis un quart de siècle² échappent le plus souvent à ces statistiques. Mais, on l'aura compris, ce sont surtout les congrégations traditionnelles qui nous intéressent ici.

L'oeuvre principale peut servir à classer les congrégations. Certes, les classifications traditionnelles sont de moins en moins conformes à la réalité. D'une part, le grand nombre de religieuses âgées, malades ou à la retraite doit nuancer la réalité. D'autre part, ainsi que l'indiquent les statistiques compilées par la Conférence religieuse canadienne, la majorité des religieuses actives sont classées selon une nouvelle grille d'occupation et travaillent dans un secteur étranger à l'oeuvre principale. Malgré tout, cette distinction reste significative, ne serait-ce que parce qu'elle a servi à identifier les congrégations pendant plus d'un siècle.

Tableau 1

Diminution des effectifs des congrégations religieuses par type de communauté (Québec)

Années Enseignement	Hôpitaux	Service social	Missions	Contemplation	Service auxiliaire	TOTAL	
43	8	14	12	18	10	105	
1973	25 089	3 160	4 969	1 484	1 347	2 581	38 630
1975	22 838	2 965	4 067	1 569	1 269	2 468	35 176
1977	22 162	2 854	3 849	1 573	1 220	2 255	33 913
1979	21 275	2 774	3 531	1 472	954	2 255	32 261
1981	20 667	2 643	3 448	1 556	1 010	2 148	31 472
1983	19 833	2 534	3 260	1 507	1 227	2 048	30 409
1985	18 820	2 456	3 036	1 433	1 192	1 966	28 903
1987	17 767	2 356	2 855	1 347	1 127	1 837	27 289
Taux de diminu- tion 1973/87	29,18 %	25,44 %	42,54 %	9,23 %	16,33 %	28,83 %	29,36 %

Source: Conférence religieuse canadienne, *Statistiques des congrégations religieuses*, 1973, 1975, 1977, 1979, 1981, 1983, 1985, 1987, Ottawa.

Le tableau 1 permet de constater une grande variété dans le pourcentage de diminution de chaque type de congrégation. Les congrégations missionnaires sont les moins touchées par la diminution (près de 9,23 %) alors que les congrégations vouées au service social le sont bien davantage avec un taux de diminution de 42,54 %. Les contemplatives, qui semblaient naguère à l'abri du déclin, vivent maintenant une diminution sans équivoque : 16,33 %.

La situation des congrégations missionnaires est d'autant plus significative qu'on sait que, dans bon nombre de congrégations, des équipes de missionnaires sont de plus en plus nombreuses parmi les religieuses actives. Ce fait à lui seul est déjà significatif du rapport étroit qu'il est de plus en plus nécessaire d'établir entre la vie religieuse et l'option missionnaire, pourtant sérieusement mise en échec depuis la décolonisation et la critique radicale du prosélytisme. En 1987³, on comptait 1 726 religieuses canadiennes actives dans les missions extérieures : 599 en Afrique, 850

en Amérique latine, 233 en Asie et 53 en Océanie. Près de 100 congrégations distinctes (enseignantes, hospitalières, de service social, contemplatives, auxiliaires) étaient à l'oeuvre dans de multiples missions. De ce nombre, 80 congrégations sont originaires du Québec. C'est dire que les 1 347 religieuses missionnaires inscrites au tableau I, dont on peut penser que plus de la moitié sont à la retraite, ne représentent pas le véritable nombre de religieuses en pays de mission. En réalité, l'option missionnaire est désormais possible dans la majorité des congrégations. On avait d'ailleurs déjà noté que la baisse du recrutement s'était effectuée plus tard dans les congrégations missionnaires que dans les autres congrégations (Désilets 1979).

On peut parler également d'une autre catégorie de religieuses; il s'agit des enseignantes qui constituent la plus grande proportion du nombre global de religieuses. Cette catégorie, qui regroupe les principales congrégations québécoises, est particulièrement touchée par le vieillissement. Sur les 17 767 du total, un peu plus de 2 000 sont effectivement au travail dans des postes variés (cadres, enseignantes, pasteures, animatrices) du monde de l'enseignement⁴. La moyenne d'âge de ces religieuses actives s'établit à 54,5 ans : 72,6 % d'entre elles ont plus de cinquante ans. «Ce groupe de femmes d'âge mûr, c'est le réservoir le plus important de ressources humaines où puisent les congrégations pour répondre aux besoins sociaux du moment. D'ici quinze ans, celles qui occupent un emploi défini par l'autorité civile devront, dans bien des cas, prendre leur retraite» (Malouin 1989 : 24). C'est dire que dans le cas des religieuses enseignantes, l'échéance de l'an 2 000 s'annonce comme une indispensable réorientation.

La taille des congrégations est un autre facteur qui risque d'influencer l'évolution prochaine. On peut en effet faire l'hypothèse que les grandes congrégations auront plus de difficulté à affronter l'avenir, leur décroissance étant touchée lourdement par les mortalités et la congrégation devant tenir compte d'un nombre important de religieuses âgées. Le tableau 2 fait état des données recueillies et offre quelques surprises. Ce sont les petites et les moyennes congrégations qui ont été les moins atteintes par la baisse des effectifs. Les très petites congrégations, qui sont le plus souvent des maisons isolées d'instituts majoritairement européens, présentent la même diminution proportionnelle que les très grandes congrégations : le tiers de leurs membres. Mais on peut penser que, dans leur cas, la diminution est le résultat d'un effet statistique, surtout quand il s'agit de congrégations de moins de quinze membres. Si on fait exception des très petites congrégations, on peut affirmer que, plus une congrégation comprend de membres, plus elle semble touchée par la diminution du nombre de ceux-ci.

Tableau 2

**Diminution des effectifs
des congrégations religieuses
selon la taille des congrégations
(Québec)**

Catégorie	Très petites (1 à 49)	Petites (50 à 149)	Moyennes (150-499)	Grandes (500-999)	Très Grandes 1 000 et +
Nombre de congrégations	30	26	25	14	10
Effectifs 1973	789	2 398	7 029	9 662	18 752
Effectifs 1987	634	1 822	5 397	7 014	12 372
% de diminution	32,3 %	24 %	23,2 %	27,4 %	34 %
Nombre de congrégations qui changent de catégorie après 15 ans	—	3	7	7	3

Source: Conférence religieuse canadienne, *Statistiques des congrégations religieuses*, 1973, 1987.

Un texte de la Conférence religieuse canadienne vient d'ailleurs confirmer le poids que constitue l'ampleur d'une congrégation.

Les instituts très nombreux (1 000 membres et plus) ont un taux d'engagement apostolique nettement inférieur aux autres groupes. Leurs membres seraient-ils moins dynamiques, moins audacieux pour répondre aux attentes de la société? L'animation serait-elle plus difficile que dans les petits instituts où l'on se connaît mieux? Ce qui est certain, c'est qu'elles [sic] nécessitent plus de structures et que souvent la multiplicité des structures fait que les centres de décisions sont loin de la vie concrète. Par ailleurs étant des communautés assez anciennes, elles ont un très

grand nombre de retraitées et de malades. Les entrées massives des années 25 et 35 peuplent maintenant les maisons mères et retiennent tout un contingent à leur service. Il n'est pas rare que l'on retire des religieuses qui ont une bonne influence dans leur milieu de travail parce qu'on les croit indispensables dans telle ou telle tâche communautaire. Ainsi, le nombre des personnes retenues à l'intérieur de ces communautés atteint 60 à 65 % de leurs membres (# 120).

Dans le même ordre d'idées, l'âge de la congrégation peut être un facteur important, le poids de la tradition étant plus lourd dans les congrégations plus anciennes. Pour cette analyse, nous avons choisi de considérer la date d'implantation au Québec comme une date de fondation. Le tableau 3 permet de constater en effet que les congrégations les plus récentes connaissent une diminution moins dramatique que les anciennes congrégations : la différence est de 10 points de pourcentage.

Tableau 3

Diminution des effectifs des congrégations
religieuses selon la date de fondation
ou d'implantation au Québec

Période	Fondée avant 1840	Fondée entre 1840 et 1900	Fondée entre 1900 et 1940	Fondée après 1940
Nombre de congrégations	5	33	50	17
Effectifs 1973	6 579	23 512	7 881	610
Effectifs 1987	4 593	16 004	6 164	496
% de diminution	30 %	32 %	22 %	18,7 %

Source: Conférence religieuse canadienne, *Statistiques des congrégations religieuses*, 1973, 1987.

Enfin, il faut se demander comment performent les congrégations québécoises face aux congrégations venues d'Europe ou d'ailleurs, dans ce processus. En effet, des facteurs extérieurs à la situation québécoise peuvent intervenir, positivement ou négativement, dans le dynamisme interne des congrégations. Le tableau 4 est sans

équivoque. Ce sont les congrégations fondées au Québec qui sont les plus atteintes par la baisse des effectifs. Il nous semble périlleux, à ce stade-ci de l'analyse, de proposer une explication. Toutefois, on peut souligner que, de même que les congrégations locales trouvent dans l'activité missionnaire un dynamisme nouveau, certains instituts étrangers peuvent trouver ici un terrain favorable qu'ils ne connaissent peut-être pas dans leur région d'origine.

Tableau 4

**Diminution des effectifs
des congrégations religieuses
selon l'origine de la congrégation
(Québec)**

Origine	Fondations québécoises	Congrégations fondées ailleurs en Amérique du Nord	Congrégations venues de France	Congrégations venues d'Italie
Nombre de congrégations	33	7	44	9
Effectifs 1973	22 488	1 976	13 324	286
Effectifs 1987	14 419	1 374	10 056	215
% de diminution	35,8 %	30,4 %	24,5 %	24,8 %

Source: Conférence religieuse canadienne, *Statistiques des congrégations religieuses*, 1973, 1987.

Dans cet ensemble de variables, les grandes congrégations fondées au Québec avant 1900 sont particulièrement menacées. Or, elles regroupent la majorité des religieuses québécoises.

Le constat pessimiste qui se dégage des tableaux précédents peut être complété par quelques observations supplémentaires, formulées à partir des données présentées aux tableaux 5 et 6. On notera que pour ces dernières analyses, il n'a pas été possible d'isoler les congrégations québécoises, et que les données valent pour l'ensemble du Canada. Mais les religieuses québécoises y comptent pour plus des deux tiers. On notera également que la période couverte s'étend jusqu'à l'année 1989.

Tableau 5

**Évolution de quelques facteurs
démographiques affectant l'ensemble des congrégations
religieuses féminines canadiennes**

Année	Décès	Postulantes et Novices	Départs (Professes à vœux perpétuels)	
1969	d.n.d.	742	361	(1968)
1970	583	d.n.d.	547	
1971	378	273	726	
1972	428	d.n.d.	823	
1973	675	232	550	
1974	661	d.n.d.	490	
1975	617	223	342	
1976	656	d.n.d.	452	
1977	659	419	268	
1978	664	d.n.d.	229	
1979	695	256	172	
1980	724	d.n.d.	152	
1981	644	307	133	
1982	752	d.n.d.	139	
1983	799	330	102	
1984	794	d.n.d.	113	
1985	801	274	107	
1986	775	d.n.d.	101	
1987	810	279	76	
1988	753	d.n.d.	90	
1989	d.n.d.	222	d.n.d.	

Source: Conférence religieuse canadienne, *Statistiques des congrégations religieuses*, 1973, 1975, 1977, 1979, 1981, 1983, 1985, 1987, 1989.

La ponction inexorable causée par les décès semble aussi prévisible que l'arrivée de l'hiver, compte tenu de la moyenne d'âge des religieuses canadiennes. D'ici l'an 2000, on peut prévoir que le quart de toutes les religieuses canadiennes actuelles seront décédées. La longévité des religieuses a beau être supérieure à celle des femmes en général (Duchesne *et al.* 1987), les décès représentent une diminution plus importante pour les religieuses que pour les autres catégories de religieux.

Le recrutement semble se maintenir à un niveau stationnaire depuis dix ans. Toutefois, il n'est pas possible de connaître le taux de persévérance des postulantes et des novices, de même que celui des professes à vœux temporaires. L'absence de données plus précises sur l'origine et l'âge des novices empêche de s'avancer beaucoup dans l'interprétation. Il semble cependant qu'en plusieurs endroits, les

Tableau 6

**Nombre de religieuses âgées et de jeunes
religieuses dans l'ensemble des congrégations
religieuses féminines canadiennes**

Année	Religieuses âgées de 65 ans et plus		Religieuses âgées de 34 ans et moins (Professes à vœux perpétuels)	
	Nombre	% du total	Nombre	% du total
1973	13 094	29,4 %	5 049 *	11,4 %
1975	15 117	34,2 %	2 709	6,2 %
1977	15 712	36,2 %	1 848	4,5 %
1979	17 023	42,4 %	1 196	2,9 %
1981	17 833	46,2 %	660	1,7 %
1983	18 885	50,2 %	355	0,9 %
1985	19 171	53,5 %	163	0,4 %
1987	19 477	56,9 %	156	0,5 %
1989	19 291	58,9 %	234	0,7 %
	Augmentation: 47 %		Diminution: 97 %	

* Comprend les professes à vœux temporaires.

Source: Conférence religieuse canadienne, *Statistiques des congrégations religieuses*, 1973, 1975, 1977, 1979, 1981, 1983, 1985, 1987, 1989.

missions du Tiers Monde soient les principales sources de vocations. Si ce fait était généralisé, on pourrait s'interroger sur la fonction réelle du noviciat, ce choix de vie étant suscité autant par des motifs socio-économiques que par des motifs spirituels (Danylewycz 1988). Il y a certes une coïncidence troublante entre le fait que les Petites soeurs de la Sainte-Famille oeuvrent au Honduras et que leur noviciat comprenne, en ce moment, une quinzaine de novices en provenance de ce pays de l'Amérique latine. On doit ajouter que certaines congrégations ont recours depuis

quelques années à un recrutement différent, en créant des statuts nouveaux : membres associées par exemple. Mais ces membres associées ne prononcent pas de vœux et ne pratiquent pas la vie communautaire. Leur association est surtout basée sur une spiritualité commune. Il n'existe cependant pas de statistiques officielles sur ces initiatives.

Quant au phénomène du départ des religieuses professes, il semble que l'hémorragie soit jugulée si on considère que ces chiffres concernent plus de 165 congrégations distinctes. Depuis dix ans, le nombre d'entrées est donc supérieur au nombre de départs, ce qui n'avait pas été le cas entre 1970 et 1975, période qui marque vraisemblablement le point critique dans l'évolution récente. Au total, on peut estimer à 6 000 environ, le nombre de religieuses professes qui ont quitté leur congrégation entre 1968 et 1988. C'est deux fois moins que le nombre de décès. On constate donc que ni le maintien du nombre des « vocations », pas plus que l'arrêt des « départs » ne sauraient compenser pour la baisse globale des effectifs causée par les décès qui s'accroît depuis le début de 1980.

Mais les phénomènes les plus problématiques sont certainement illustrés par le tableau 6: l'augmentation du nombre de religieuses âgées (65 ans et plus) [47 %] et surtout la diminution spectaculaire de jeunes religieuses (moins de 35 ans)[97 %]. En effet, quand on procède à des comparaisons avec les autres groupes de religieux (pères, frères, frères éducateurs), on constate que ce sont ces deux facteurs surtout qui sont différents pour les religieuses, dans le contexte global de la crise qui frappe l'ensemble des congrégations. En 1989, la proportion de religieux âgés est de 44,8 %, 49,6 % et 53,4 % pour les trois catégories de congrégations masculines alors que les religieuses âgées constituent 58,9 % de l'ensemble des religieuses. Par contre, la proportion de jeunes religieux est de 2,4 %, 2,1 % et 1,6 % pour les congrégations masculines alors que les jeunes religieuses forment un mince 0,7 % de l'ensemble. De même, le nombre de professes temporaires est proportionnellement plus élevé chez les hommes. En définitive, les données objectives obligent à un diagnostic sévère qui vient corroborer les affirmations — basées sur des impressions — que l'on entend si souvent.

Ce déclin démographique doit d'autre part être associé au déclin institutionnel et politique qui l'a accompagné. Dans le seul champ de l'éducation, les religieuses enseignantes dirigent en ce moment 21 écoles, 10 collèges et 22 pensionnats/écoles dans l'ensemble de leurs maisons (Malouin 1989). On est loin des quelques 1 990 institutions variées qu'elles dirigeaient et géraient, au Québec seulement, à l'aube de la révolution tranquille (Dumont et Fahmy-Eid 1986). On sait que le même processus de délestage des institutions s'est produit dans le champ du travail social et du secteur hospitalier. En 1961, les congrégations possédaient 105 hôpitaux totalisant 66 % des 60 000 lits de la province (Petit 1989). Aujourd'hui elles ont été virtuellement exclues de ce secteur au Québec⁵.

Cette évolution venait stigmatiser l'exploitation systématique, par la société québécoise, de l'expertise et des services des religieuses. Tant que leur travail s'était effectué dans la gratuité ou selon une rémunération bien inférieure à celle des autres salariés, on n'avait pas hésité à recourir à leurs services. Dans les trois domaines de

l'instruction des filles, du développement hospitalier et des services sociaux, elles avaient mis en place plusieurs milliers d'institutions, très chichement subventionnées selon toutes les analyses qui le démontrent (Dumont 1989, Petitat 1989). Mais à côté des processus majeurs de la laïcisation et de l'étatisation qui se produisent au Québec, après 1960, on ne doit pas négliger les aspects moins connus et moins documentés que sont les phénomènes de la bureaucratisation, de l'hierarchisation des organisations tout comme celui de la masculinisation de la gestion. Les études menées sur l'évolution des pratiques de gestion dans le domaine de l'éducation depuis 1960 sont très significatives sur cette question (Baudoux 1989). Dans cette perspective, il faut reconnaître que l'élimination de la gestion des religieuses peut être envisagée comme un ressac dirigé contre la gestion des femmes. « Tant qu'elle était invisible, anonyme et surtout gratuite, la compétence féminine était très bien tolérée. On accepte mal, semble-t-il, qu'elle soit assortie à un salaire de cadre » (Collectif Clío 1982 : 435).

Si la phase de déclin qui touche les congrégations religieuses de femmes au Québec après 1965 s'insère dans le schéma de Raymond Hostie, il faut reconnaître que le processus québécois a été singulièrement perturbé par des facteurs étrangers à la vie interne de ces congrégations, à savoir : la prise en charge rapide et exclusive, par l'État québécois, des responsabilités sociales qu'il avait si longtemps laissées aux congrégations et les mécanismes plus subtils de la bureaucratisation des organisations et de la masculinisation de la gestion. Des centaines de femmes compétentes se sont trouvées, presque du jour au lendemain, sans « emploi ». Il faut lire, dans la *Revue de l'AREQ*, au début des années 1960, le désarroi qui se profile derrière les listes qui s'allongent, des religieuses diplômées auxquelles font pendant, les listes qui s'allongent aussi, des maisons qui ferment. Certes, le déclin congréganiste se produit presque partout en même temps dans le monde catholique autour de 1950.

Partout, la densité de religieuses décroche de son plafond pour, semble-t-il ne plus se relever. Quelque chose s'est donc produit dans les sociétés d'après-guerre, quelque chose qui dépasse peut-être l'immédiatement visible, c'est-à-dire, les assurances, l'immixtion de l'État, le reflux de l'enseignement humaniste classique. Une nouvelle société est née, pourrait-on dire, qui immole sans bruit et sans brûler ses « services » religieux au profit de services publics.

Petit 1989 : 50

Ce quelque chose mystérieux, évoqué par le sociologue Petitat ne serait-il pas cette société postindustrielle qui bureaucratise et monnaie les multiples avenues du « secteur tertiaire » tout en établissant une rigoureuse discrimination occupationnelle ? Dans ce processus, les femmes ont été les grandes perdantes. Et les religieuses sont des femmes. La seule profession de femmes où il était possible de faire carrière au Québec s'est trouvée fermée. Ces phénomènes nous semblent tout aussi significatifs que les effets créés par l'*aggiornamento* postconciliaire auquel on réfère si souvent.

Pour être vraiment complet, ce panorama devrait comprendre des renseignements sur les ressources financières de chaque congrégation. Cette variable est

importante parce que ces ressources financières peuvent autoriser les supérieures majeures à maintenir davantage de maisons, susciter et financer des œuvres nouvelles, autoriser des expériences inédites, financer des voyages dans le Tiers Monde, organiser des consultations collégiales extraordinaires. On comprendra que de telles données ne sont pas disponibles en ce moment. On peut toutefois faire l'hypothèse que la situation financière soit fort différente selon l'importance des propriétés foncières et des valeurs mobilières, l'autonomie des maisons (la dépendance d'une maison mère européenne peut jouer), la nature et le coût des services rendus, le nombre de religieuses salariées, le niveau de leur salaire, le nombre de religieuses retraitées. Les nombreuses fusions ou les regroupements qui viennent de se produire sont un indice certain que plusieurs petites ou moyennes congrégations vivent des situations inconfortables ou ont des marges de manoeuvre limitées. Des congrégations envisagent très prosaïquement leur disparition pure et simple. Un grand nombre de congrégations doivent recourir à du personnel laïc rémunéré pour soigner leurs religieuses âgées.

La crise actuelle sera-t-elle le ferment d'un renouveau, tel qu'il s'était produit à plusieurs époques de l'histoire de l'Église (Moulin 1964)? Un examen des textes écrits par des religieuses nous permettrait-il de saisir, dans la nouvelle conjoncture sociopolitique et religieuse qui vient de s'établir, des signes d'une transformation structurelle et d'une évolution idéologique qui permettrait de traverser l'épreuve et d'établir les bases d'une nouvelle fondation? C'est ce que nous verrons maintenant.

Une prise de parole

La décennie des années 1960 représente, pour les religieuses québécoises, une période charnière remplie de paradoxes. Elles ont envahi les collèges et les universités, mais elles ont aussi été humiliées et critiquées (D'Allaire 1983). Elles ont commencé à prendre individuellement la parole, invitées à la télévision ou siégeant à des comités; mais elles ont cessé de recruter les centaines de jeunes filles qui choisissaient naguère la vocation religieuse. Elles ont procédé aux transformations institutionnelles exigées par Vatican II : règlements, costumes, constitutions; mais elles ont été désappropriées de leurs «œuvres» et exclues des postes de responsabilité qu'elles détenaient. Pourtant, en 1968, elles avaient organisé une spectaculaire manifestation, un congrès réunissant 6 000 d'entre elles à l'aréna Maurice-Richard, congrès qui pouvait laisser croire qu'elles avaient réussi collectivement leur révolution tranquille⁶.

Près d'un quart de siècle plus tard, force est de constater qu'il n'en est rien et qu'au contraire elles sont désormais collectivement confrontées à de redoutables problèmes qui ont été superficiellement décrits dans la section précédente. Superficiellement, car ces données démographiques et sociopolitiques devraient être accompagnées de tous les aspects canoniques et spirituels reliés à ces mêmes problèmes, démarche qui n'est pas possible dans le cadre de cet article.

Depuis 1970, les engagements apostoliques et sociaux des religieuses sont transformés. Elles ont développé de nouvelles compétences dont nous parlerons plus loin. Or, avant 1970, les religieuses étaient très visibles collectivement mais elles demeuraient individuellement anonymes sous leur costume marginal. Aujourd'hui, la situation est inversée. En dépit des changements dans son costume et sa manière de vivre, il est relativement facile de reconnaître une religieuse. Comme elles ne sont que quelques-unes dans chaque milieu de travail, elles sont individuellement visibles. Mais, cette visibilité individuelle dissimule maintenant l'invisibilité collective des religieuses. La majorité des gens sont incrédules quand on leur dit qu'il y a près de 8 000 religieuses actives au Québec. Où sont-elles? Que font-elles? Les religieuses ne sont plus associées à une place spécifique dans l'ordre social. Le dernier congrès de l'Association des religieuses enseignantes du Québec, à l'automne de 1989, s'intitulait : *Négocier sa place dans un monde différent*.

Au-delà des responsabilités traditionnelles qu'elles continuent de remplir, mais sur une plus petite échelle (enseignement, service social et hospitalier, action missionnaire, service domestique), les religieuses actives sont majoritairement au travail à l'intérieur de leurs instituts respectifs, dans des postes de gestion, d'animation, ou reliés au soin des religieuses âgées. Fait nouveau, les religieuses ont maintenant fait leur marque en théologie (Lacelle 1986). «Les femmes, en vertu de leur présence comme de leur engagement dans les études féminines, sont en train de transformer l'enseignement théologique dans le sens de l'intégrité, de la globalité et de la relation» écrit une religieuse théologienne (Boys 1985). Elles sont relativement nombreuses à travailler dans les instances variées de l'organisation ecclésiale et on se rappelle que la nomination de soeur Gisèle Turcot, comme secrétaire de l'Assemblée des évêques du Québec de 1980 à 1983 a constitué une première mondiale. Il existe une enquête sur le travail des femmes dans l'Église qui révèle que les religieuses forment la moitié de toutes les femmes qui occupent un emploi rémunéré dans la hiérarchie, soit 301 personnes (Bélanger 1988). Celles-ci sont plus âgées et plus instruites que les laïques avec qui elles partagent de nombreuses responsabilités : pastorale, catéchèse, comités. Elles sont aussi en général moins bien rémunérées. La nomination, en 1975, de la première religieuse-curée, soeur Claire Richer, a beaucoup frappé les imaginations (# 60). On en trouve également qui assument des responsabilités dans la sphère d'action du renouveau charismatique. Une étude récente laisse d'ailleurs entendre que c'est pour contrer l'influence grandissante des femmes et des religieuses dans ce mouvement qu'il a été plus ou moins mis en tutelle autour de 1979 (Zylberberg et Montminy 1981).

Fait à remarquer, il est difficile d'isoler la place des religieuses dans l'Église dans les ouvrages qui pourraient traiter de la question. D'une part, tous les ouvrages qui parlent de l'Église comme telle ne mentionnent pas ou peu la place des religieuses. D'autre part, les très nombreux ouvrages qui abordent la question des femmes dans l'Église parlent des religieuses à l'occasion, mais il est très clair que la question des religieuses engagées dans le travail pastoral et ministériel se perd dans la question plus générale de la place des femmes dans l'Église. Autrement dit, il semble que les

religieuses souffrent d'une double exclusion : exclues de l'Église des magistères et exclues de l'Église des laïcs comme groupe spécifique⁷.

Aussi ne faut-il pas s'étonner si les religieuses se situent de plus en plus clairement en tant que femmes plutôt que comme membres de la hiérarchie de l'Église. Depuis l'Année internationale de la femme en 1975, plusieurs regroupements se sont formés. Les supérieures majeures ont mis sur pied, en 1980, un comité pour la promotion de la femme, comité où plusieurs congrégations ont délégué une répondante. Ce comité est à l'origine de la publication d'un répertoire plutôt inédit dans l'Église : *Répertoire des contributions à la promotion de la femme de la part des communautés religieuses francophones au Canada*. On y apprend qu'en 1981, les religieuses animent et financent, entre autres : huit refuges pour femmes en difficultés, trois maisons de transition pour adolescentes, six centres de jour, sept centres de dépannage pour les femmes au foyer, deux services d'aide à domicile, huit maisons d'hébergement-santé, un centre pour les victimes d'agressions sexuelles, deux garderies, un service de gardienne, cinq maisons pour jeunes mères célibataires. Ce groupe a, d'autre part, organisé de nombreuses réunions régionales sur des questions touchant la condition des femmes et incité la Conférence religieuse canadienne à tenir sa XV^e Assemblée générale, en 1984, sous le thème *Femmes. Pour quel monde? Dans quelle Église?* (#122, #123, #124).

Depuis 1986, ce groupe s'est constitué en Association des religieuses pour la promotion des femmes, groupe qui multiplie les actions collectives et publie un *Bulletin*. D'autre part, des religieuses et des laïques ont constitué un collectif féministe et chrétien, le groupe *L'autre Parole*, qui depuis 1976, publie la revue du même nom, organise des colloques et suscite des actions publiques et politiques sur des questions qui concernent le rapport des femmes à l'Église et à la religion. Enfin, un autre groupe s'est constitué en 1982, *Femmes et Ministères*, auquel participent des religieuses et qui est à l'origine de l'enquête sur le personnel féminin dans l'Église (Bélanger 1988).

Ces mouvements rejoignent-ils de nombreuses religieuses? Il est malaisé de le savoir avec précision pour le moment. Ces préoccupations sont-elles centrales dans l'ensemble des «œuvres» des congrégations? Il est difficile d'évaluer la question compte tenu de l'éclatement structurel qui caractérise maintenant le travail des religieuses.

Pour tenter de trouver des éléments de réponse à ces questions, nous avons choisi d'examiner les écrits publics des religieuses dans quelques revues, en privilégiant les articles portant sur le statut des religieuses et des congrégations. Déterminer un corpus n'a pas été facile. Longtemps seule détentrice de l'écriture, l'Église conserve encore aujourd'hui une pléiade de publications. Nous avons d'abord exclu les publications diocésaines, dominées par le clergé séculier et les revues spécialisées de pastorale et de catéchèse. Certes, les religieuses sont maintenant nombreuses à y collaborer, mais la nature même des objectifs de ces revues ne permettait pas une moisson intéressante pour notre recherche. Nous avons également exclu certaines revues d'idées du type *Relations* ou *Communauté chrétienne*, dont l'objectif est de proposer une perspective chrétienne sur l'actualité.

Nous avons plutôt choisi la publication *AREQ*, revue de l'Association des religieuses enseignantes du Québec, *Vie des communautés religieuses* et *Donum Dei*, dont la raison d'être est justement la vie congréganiste, et *L'Église canadienne*, organe de l'Assemblée des évêques du Canada. *L'autre Parole* figure bien entendu dans cet ensemble parce que des religieuses y collaborent régulièrement. On sait en effet que cette revue n'est pas réservée aux religieuses. Mais ce sont les seuls articles signés par des religieuses que nous avons retenus. Nous avons évidemment exclu les revues étrangères. Au total, un corpus de près de 175 articles écrits par des religieuses québécoises entre 1960 et 1990.

Il est intéressant de souligner l'évolution de la participation des religieuses dans quelques-unes de ces revues. À l'origine de *Vie des communautés religieuses*, de 1940 à 1963, les soeurs se voient confier des chroniques intermittentes vouées à l'hagiographie, à la prière et... à la diététique! Leur participation est nulle entre 1951 et 1956. À partir de 1963, elles occupent un espace rédactionnel minoritaire mais significatif. *Donum Dei*, publication de la Conférence religieuse canadienne publiée annuellement depuis 1959, suit un parcours similaire. Il faut attendre 1968 pour que les contributions féminines franchissent la catégorie des rapports d'ateliers, et à partir de cette date, les religieuses y collaborent plus souvent.

Autrement dit, cette prise de parole est encore très partielle dans l'Église officielle, et les religieuses, bien que largement majoritaires dans les faits, ne font que commencer à prendre la place qui leur revient dans les organismes qui les concernent au premier chef. Fait symptomatique, il semble que la présence des religieuses aux conseils d'administration, aux comités de rédaction ou aux postes de responsabilités soit un élément clé de la présence d'articles signés par des religieuses. Il est intéressant aussi de noter qu'il y a à peine une décennie que les religieuses prêchent des retraites. Si on consulte les annonces publiées par *Vie des communautés religieuses*, on constate que les premières initiatives datent de 1977 (et encore, la prédicatrice est accompagnée d'un prêtre!) et qu'il faut attendre 1986 pour qu'une retraite intercommunautaire soit prêchée par une religieuse seule. La parole des théologiennes serait-elle suspecte?

Quand on examine l'ensemble de ces articles, ce qui frappe d'abord, c'est la franchise et le réalisme de nombreux articles. Tous les problèmes sont abordés avec lucidité : la poursuite des études (#46, #145, #146); la baisse des vocations (#12, #86, #92); la douloureuse question des départs de professes (#94, #156); la remise des «œuvres» aux organismes civils (#149); les nouveaux aspects de la vie communautaire (#1, #16, #80, #103, #104, #118, #147); le vieillissement des membres (#90, #91); l'engagement chrétien dans un monde déchristianisé (#11), l'intégration dans un syndicat (#3, #49) ou dans une profession (#4, #43, #105), le travail en milieu hospitalier (#109), la participation à une grève (#49). Réunies dans une association, les religieuses enseignantes délibèrent longuement sur l'éducation (#40, #41, #42, #44, #45), sur leur rôle aux différents niveaux d'enseignement : primaire (#2), secondaire (#7, #31, #37), collégial (#24) et universitaire (#23); sur les fonctions de gestion (#21) et sur l'obligatoire collaboration avec les laïcs (#57, #58, #59); mais aussi sur l'enseignement de la catéchèse qui leur échoit le plus souvent (#8, #13, #18,

#33, #108), et sur l'oecuménisme (#15). Elles discutent également de leurs nouveaux rôles dans la pastorale (#6, #54, #97, #113, #114, #127), dans la théologie (#55, #56), dans les relations avec l'épiscopat (#116, #131). Elles examinent les données de l'obligatoire réorientation de tant de religieuses (#93, #120, #121), de l'attribution des tâches qui a remplacé les anciennes obédiences (#106), de la nouvelle spiritualité (#119) et de la gratuité difficile à concilier avec un salaire (#10). Les religieuses s'interrogent souvent sur les formes évangéliques de leur engagement social et ce mot d'engagement est un véritable leitmotiv dans chaque numéro de l'*Areq* (#17, #25, #29, #39, #47, #51). Elles s'inquiètent de leur invisibilité sociale (#53), signe non équivoque de l'échec relatif de cet engagement et se demandent avec régularité ce que la société attend des religieuses enseignantes (#19, #28, #34, #35, #36), quelle doit être leur nouvelle identité (#26, #38). Il en ressort un tableau rempli d'interrogations, voire de doutes, mais aussi de grande détermination. Elles ont atteint «la minute de vérité» (#163).

La seconde caractéristique est l'identification progressive des religieuses à leur condition de femmes. Interrogeant une religieuse à la télévision en 1968, un animateur s'étonne qu'elle se situe en tant que femme. «Moi j'ai l'impression, objecte-t-il, que le sommet de la vie religieuse, c'est, pour la religieuse, d'oublier qu'elle est femme!» La réponse de cette religieuse constitue un texte qui a fait sensation à l'époque. L'extrait suivant peut nous en donner une idée :

Lorsqu'on entre en religion, et qu'on fait voeu de chasteté, on ne renonce pas à sa sexualité. Quand on fait le voeu de chasteté, on renonce à l'exercice physique, amoureux de sa génitalité, mais on demeure vraiment sexualisé. Je suis vraiment une femme sexualisée; toute ma vie, pour m'exprimer un peu brutalement, est sexuelle, en ce sens que dans toute ma vie, il y a une partie affective; tout ce que je fais est affectif. Dans mon travail, il y a de l'affection; même l'art est rempli de sexuel (# 150).

Sans s'exprimer aussi franchement, il est clair qu'un nombre de plus en plus grand de religieuses font l'adéquation religieuse/femme (#22, #50, #63, #77, #122). Elles s'inquiètent de leur absence auprès des femmes adultes (#148), elles interprètent leurs voeux dans leur «fidélité de femmes» (#68), tout particulièrement le voeu de chasteté, et elles abordent franchement les questions reliées à la sexualité (#117, #168, #169). Mais surtout, elles se sentent confrontées aux problèmes des «femmes en transition» (#166) et se cherchent de nouvelles solidarités avec les femmes (#64, #170). Il faut lire, sous la plume de soeur Juliette Létourneau, les comptes rendus réguliers qu'elle publie dans *L'Église canadienne*, des activités et des prises de conscience du regroupement des répondantes à la condition féminine de chaque congrégation (#70, #128, #130, #132, #133 #134, #135). Un groupe de religieuses adresse au chapitre général de sa communauté cette recommandation : «Nous voulons être à l'écoute des mouvements de femmes, même si, au premier abord, ils nous apparaissent plus ou moins extrémistes. C'est seulement en étant debout comme personnes humaines autonomes que nous pourrons ensemble, soeurs et amies de la Miséricorde, promouvoir dans une authenticité prophétique la réconciliation des femmes et des hommes de tout état et de toute condition sociale» (#83).

On trouverait vraisemblablement des déclarations analogues dans plusieurs congrégations. C'est d'ailleurs ce mouvement qui explique l'étonnant *Répertoire* publié en 1981 dont il a été fait mention précédemment. Au fond, les religieuses posent clairement la question de l'égalité des sexes dans la société et dans l'Église (#137) et se demandent si les femmes vont sortir de leur sommeil (#123). Une religieuse écrit : «Si l'Ancien Testament a référé surtout aux fonctions de la femme, le Nouveau Testament a mis l'accent sur son être» (#157).

Si les prises de position à l'endroit du féminisme sont mitigées, allant de la franche déclaration (#61, #64, #82, #83) à toutes les modulations du «je ne suis pas féministe mais... », il reste que le féminisme est devenu une option incontournable pour les religieuses (#62, #110, #157). Quelques-unes accusent le féminisme de la baisse des vocations (Martel 1989). Mais, dans une «critique du diagnostic féministe» où elle analyse l'ouvrage d'Andrée Michel *Le féminisme*, une religieuse conclut au caractère résolument optimiste de l'analyse féministe. Elle précise :

Si la lutte féministe s'arrêtait ici, la libération qu'elle propose serait très partielle. Elle aurait à être évangélisée. Heureusement, en solidarité avec les féministes, se lèvent des femmes qui croient en Jésus-Christ, qui donnent leur vie pour qu'advienne le royaume et qui font le pari qu'il est possible de vivre à la fois comme chrétiennes et comme féministes. [...] Je dois reconnaître que l'idéologie et la pratique féministes, même si elles sont encore loin de la libération intégrale qu'est le salut en Jésus-Christ, sont, en ce monde où l'espérance est universellement menacée, un des signes des temps les plus dynamisants pour l'action pastorale d'aujourd'hui (#140).

On trouve même dans un texte cette affirmation étonnante : «Je crois de plus en plus que chaque fois que les femmes se libèrent d'un rapport de domination, elles rendent présent l'appel de Jésus à vivre en plénitude» (#71). Il semble toutefois que l'adhésion aux analyses féministes se fasse plus souvent à travers une préoccupation croissante envers la justice sociale (#74, #161).

Dans cet ensemble, on doit préciser que le discours est direct, qu'il emprunte volontiers ses concepts et ses problématiques à l'histoire, à la sociologie, à la psychologie, tout en restant tributaire du langage de la théologie. Ce discours n'est pas unanime et témoigne d'une diversité de points de vue qu'il serait malaisé de doser. D'ailleurs, les religieuses expriment très explicitement à quel point les analyses des sociologues (#88) et celles des psychologues (#89) ont contribué à modifier les images que les congrégations avaient d'elles-mêmes.

Les textes les plus percutants restent toutefois ceux qui concernent les structures ecclésiales elles-mêmes. Au moment où les directives romaines, dans la foulée de Vatican II, incitent les congrégations à se resituer (#5, #102), on exige un idéal de créativité devant les constitutions (#107). Une religieuse contemplative aborde les «difficultés objectives que suscite le problème de l'adaptation tant sous le rapport des coutumes anciennes et périmées et des nouveautés introduites que dans les contacts devenus plus ardues entre religieuses de différents âges» (#141). On suggère de ne pas se mettre en conflit avec les valeurs montantes : «l'esprit d'initiative, le besoin d'authenticité, le sens communautaire et la primauté de l'essentiel» (#152). Un autre

s'interroge : « Tout bien intentionnés que nous sommes en faveur de la vie religieuse, ne sommes-nous pas en train de la faire mourir de nos propres mains ? » (#151). On propose une nouvelle interprétation de l'autorité (#154). On critique la mentalité qui oppose la nature à la grâce (#153). On s'interroge sur la « fidélité (qui) n'est pas vulgaire répétition mais [...] dimension créatrice » (#153). Les religieuses prennent une part active aux interrogations collectives de la Conférence religieuse canadienne (#87, #111, #124).

Une moniale critique les nouvelles législations qui n'ont pas rejoint les intentions du Concile et dénonce le fait que les religieuses en tant que femmes « n'ont pas accès aux organismes de décision » (#158). Une autre énumère les nombreux exemples fournis par la tradition ecclésiale qui illustrent les vexations et la subordination exercées par les hommes d'Église sur les congrégations de femmes (#84). « N'avons-nous pas vu dans nos communautés, se demande une autre, ce phénomène de dépendance outrée, d'un besoin jamais fini de consulter, de prendre avis du côté des hommes, comme s'ils étaient les seuls à savoir comment nous devons nous comporter » (#165). « Pourquoi sommes-nous tant portées, lors d'une élection dans un conseil d'administration, nous les femmes, à proposer d'abord un homme ? » (#165) « Il reste aux soeurs, conclut une religieuse et à l'Église-institution de hâter le changement de mentalités pour qu'advienne davantage dans le concret de la vie, cette autonomie et cette égalité reconnues officiellement dans les textes juridiques » (#84). Un texte parle clairement de l'ordination des femmes (#85), un autre du pouvoir des femmes dans l'Église (#129). Enfin, on lit cette interrogation : « L'un des plus grands défis qui nous vienne du mouvement des femmes a trait à la possession et à l'exercice du pouvoir » (#124 et Dumais 1981).

Rien d'étonnant alors de lire sous la plume de l'assemblée des religieuses réunies autour de la condition des femmes, le message suivant destiné à la délégation canadienne au synode sur les laïcs : « Nous souhaitons que l'Église reconnaisse dans les faits l'égalité et la co-responsabilité entre les hommes et les femmes dans l'Église; soutienne et encourage le discours théologique des femmes théologiennes; prenne la parole pour dénoncer les différentes formes d'oppression et d'aliénation des femmes tant dans l'Église que dans la société » (#83). Pour plusieurs, c'est l'espérance d'un changement dans l'Église qui maintient leur appartenance (#72). Il reste qu'on trouve peu de textes reliés spécifiquement à l'exclusion des femmes de la prêtrise. A-t-on affaire à une soumission prudente ou à un silence stratégique? On peut penser que sur cette question, la contestation s'exprime plus volontiers oralement que par écrit dans des revues dirigées par des prêtres.

Cette contestation qu'on pourrait qualifier de politique se trouve par ailleurs appuyée par une contestation théologique. Si on trouve des thèses traditionnelles sur « la féminité du peuple de Dieu et l'engagement ecclésial des femmes » (#139), on trouve également des questions directes : « L'Église s'ouvrira-t-elle à l'enseignement des femmes ? » (#72); des dénonciations de la « théologie du service pour les femmes qui se traduit dans les faits par une mise en tutelle institutionnelle » (#69 et Dumais 1987). Enfin, quelques religieuses procèdent à des réinterprétations féministes de questions théologiques (#65, #66, #67, #73, #75, #76).

Mais ne l'oublions pas, les religieuses sont membres de congrégations et confrontées aux options collectives de leurs groupes. Aussi doit-on souligner que certains textes, écrits par des congrégations ou des supérieures majeures, ce qui leur confère une signification spéciale, expriment une réorientation assez radicale des congrégations dans le sens d'une option préférentielle pour les pauvres. À notre connaissance, deux congrégations importantes en ont fait la déclaration publique (#138 et Dumont 1989b). Dans un texte important écrit pour la Conférence religieuse canadienne, et intitulé «Horizon 2000 : Vision et Mission de la vie religieuse», une religieuse présente une analyse de la conjoncture actuelle qui mériterait d'être citée en entier. De ce texte on peut retenir ce passage significatif : «N'y a-t-il pas une certaine unanimité chez les observateurs de la vie religieuse aujourd'hui quant à une option à prendre pour les pauvres, sur le retour des communautés aux pauvres? Cette insistance qui vient de différentes sources, de différents pays, n'est-elle pas des plus frappantes? Comment ne pas y voir un signe des temps?» L'auteure situe ce choix dans l'appel radical de l'Évangile. Cette option, précise-t-elle, «est difficile à comprendre et à accepter. Cela devient, même dans nos congrégations, rancoeur et source de conflits pour ne pas dire de divisions, quand ce n'est pas tout simplement attitude de résistance, passive ou active» (#173). Si des religieuses expriment clairement leur enthousiasme (#52), d'autres n'hésitent pas à formuler des objections (#101). Il semble en effet que cette option décisive, que plusieurs considèrent comme la seule voie de renouvellement collectif pour les congrégations religieuses, ne fasse pas l'unanimité. Mais sur cette délicate question, nos sources ne nous permettent pas de donner un aperçu adéquat de la situation : de toute évidence, ces questions sont discutées aux instances internes de chaque congrégation.

Au total, on doit constater que les religieuses actives, celles qui ont pris la parole, sont des femmes qui étudient, travaillent, organisent, investissent dans des secteurs nouveaux, expriment leur solidarité avec les femmes, mettent, pour elles, sur pied des services de plus en plus nombreux, discutent de plus en plus fermement avec d'autres femmes, de la place et du pouvoir des femmes dans l'Église et parfois lorgnent très directement du côté des ministères. Malgré tout, il semble qu'elles soient profondément marginalisées, collectivement dans l'Église et dans la société et individuellement dans leurs congrégations. Elles semblent aussi emprisonnées par des vœux qu'elles ne se lassent pas de réinterpréter (#14, #79). Si la vie religieuse est une respiration (#174), ce choix semble bien davantage un choix individuel qu'un choix collectif, dans cette conjoncture de fin de siècle.

Le contraste entre les deux sections de cet article n'est pas fortuit. Il est à l'image même du paradoxe qui semble caractériser la situation de nombreuses religieuses actives, engagées individuellement et librement dans un travail pastoral, social, éducatif ou intellectuel, en dehors des cadres de leurs congrégations respectives. Certes, la plupart d'entre elles vivent en petites communautés, mais leur vie professionnelle ne se déroule plus dans la congrégation (#78).

D'un côté, l'ensemble des congrégations présente donc une image collective assez dramatique, illustrée par leur déclin démographique, qui permet de prédire

régulièrement leur disparition. On trouve, d'autre part, de nombreuses religieuses qui formulent avec lucidité une analyse entièrement nouvelle de leur situation. Trouveront-elles dans les cadres traditionnels la possibilité d'insuffler une vie nouvelle aux congrégations auxquelles elles sont rattachées? L'histoire récente des congrégations permet d'en douter. Déjà, durant les années 1960, les réorientations exigées par Rome pour procéder à l'*aggiornamento* n'ont pas réussi à produire cette nouvelle fondation que toutes attendaient (Turcot 1990). D'autre part, aucune congrégation ne semble avoir réussi à se doter d'une mission évangélique particulière, la plupart de ses membres se voyant plutôt offrir la possibilité d'exercer ses talents dans le milieu qui lui convient. Cette institution séculaire de l'Église catholique survivra-t-elle à l'an 2000?

Cette interrogation figure au centre de préoccupations de la Conférence religieuse canadienne qui y a consacré le thème de sa dernière assemblée biennale : *Virages*. Il y a été décidé que la C.R.C. accentue son rôle prophétique, qu'elle se dote d'une politique de prise de parole pour exercer son rôle prophétique et qu'elle se donne un «énoncé de mission» qui soit clair et stimulant. Mais les membres y ont été également confrontés à une activité spéciale des jeunes religieuses et religieux, activité qui a suscité «une douloureuse prise de conscience des nombreux défis à relever pour créer, dans les instituts, l'espace réel que les jeunes réclament à bon droit pour garder vivant le charisme des congrégations»⁸.

Au terme d'études plus considérables sur la même question, deux observatrices ont formulé des constatations semblables. Une étude française, polarisée sur les personnes (Aubert 1976), insiste surtout sur les oppositions qui séparent les membres, selon quatre problématiques : dehors/dedans, avant/après, haut/bas de la hiérarchie, sacré/profane. L'avenir, conclut-elle, est du côté de l'évolution et «les organisations actuelles ne peuvent plus ignorer les modifications survenues dans la personnalité féminine» (Aubert 1976 : 293). Mais elle ajoute que la stratégie de présence au monde comporte des risques considérables pour les congrégations, ce qui peut aboutir à leur disparition. Une étude américaine (Fuchs-Ebaugh 1977) a plutôt choisi d'examiner la question au niveau des structures organisationnelles. Elle conclut que ce sont les rapports des membres avec leurs congrégations qui posent la principale difficulté. «Perhaps the greatest challenge [...] is to discover how they can structure commitment mechanisms and a sense of group solidarity and belongingness when members are more and more diversified in job, life-style, recreation, finance and dress» (Fuchs-Ebaugh 1977 : 121). Elle croit que la solution se trouve dans le support mutuel des membres de petites communautés réunies et prévoit donc une transformation radicale des modèles de regroupement.

Si l'on suit Raymond Hostie dans ses analyses, les congrégations de religieuses sont vouées à l'extinction, à moins que ne se produise un «nouveau noyau de fermentation» (Hostie 1972 : 312). Les analyses démographiques semblent lui donner raison. Les propos du sociologue Petitat, donne une explication «laïque» et rattache la multiplication des congrégations de service aux besoins sociaux créés par la révolution industrielle. Les transformations de la société postindustrielle auront raison des institutions suscitées principalement par les besoins de l'industrialisation

au début du XIX^e siècle, surtout les congrégations hospitalières et éducatives. Toutefois, on doit souligner que ces deux explications n'ont aucunement pris en considération le fait que la majorité des congrégations étaient des regroupements de femmes. Ainsi que l'a montré Marta Danylewycz, analyser un phénomène socioreligieux du point de vue des femmes permet de changer toute la perspective. Serait-il possible, dans le cas présent, d'examiner la question autrement? Les sociologues Laurin et Juteau ont justement suggéré que les religieuses constituent une classe spéciale de femmes, illustrant une modalité spéciale de l'appropriation collective des femmes (Juteau et Laurin 1988). Cette perspective ne permet pas toutefois d'inférer quelque scénario que ce soit pour les décennies qui viennent. «Les femmes, écrivent-elles, vivent leur oppression d'une manière qui n'est plus la même que dans le passé. [...] L'appropriation collective, en particulier celle qui s'effectue par l'intermédiaire des institutions, n'est pas ressentie comme une exploitation ou une domination de classe, ce que pourtant elle est, à cause de l'invisibilité et de l'anonymat qu'elle assure aux dominants» (*ibid.* : 202). Elles concluent d'ailleurs par un constat pessimiste sur le nouveau «mode de sexage» qui est en train de s'instaurer et qui «assure à un niveau et à un rythme sans précédent, la mobilisation et l'utilisation du corps et de la force de travail des femmes» (*ibid.* : 203). Nous croyons qu'il est difficile d'endosser une telle conclusion dont la rigueur théorique ne correspond pas toujours à l'examen de tous les faits. Entre autres, il nous semble que parmi les religieuses, celles qui ont su appliquer l'analyse féministe à leur situation, attestent d'une lucidité plutôt inédite. D'autre part, les éléments foncièrement religieux de leur démarche, que notre problématique n'a pas permis de mettre suffisamment en relief, sont difficilement conciliables avec les affirmations d'aliénation idéologique que l'on invoque si souvent pour juger le message religieux.

Nous croyons qu'il y a suffisamment de signes qui permettent de croire que les religieuses vont se définir une nouvelle situation en tant que femmes. Le fait que l'Église catholique représente le dernier bastion de la résistance masculine serait-il un élément déclencheur? Tout est possible. Certes, il semble assuré qu'elles devront, pour conserver un rôle et une identité spécifiques, inventer de nouvelles structures, basées sur de nouvelles formes de vie communautaire⁹ et orientées principalement dans le champ des options suscitées par les nouveaux besoins sociaux et politiques. Par ailleurs, les religieuses actives forment un des groupes de femmes le plus scolarisé de la société et elles peuvent prétendre en toute légitimité à de nouvelles responsabilités dans l'Église. Il semble même que plusieurs d'entre elles, en compagnie des femmes laïques qui travaillent avec elles dans l'Église, espèrent modifier l'institution ecclésiale elle-même, tout comme la pensée théologique et l'interprétation des textes sacrés.

Cette ambition pourrait n'être qu'une utopie de plus dans le rêve collectif des femmes. Mais elle pourrait constituer également une part significative de la société nouvelle qui reste à construire. Pour les religieuses comme pour les autres femmes, il est probablement encore trop tôt pour le savoir vraiment. Les risques de récupération, par les institutions et les forces de domination en place sont tout aussi vivaces, sinon

plus, pour les religieuses que pour les autres groupes de femmes. Toutefois, les femmes qui ont si longtemps compté sur la charité des religieuses, auraient grand tort de prétendre se passer de leur foi et de leur espérance.

Micheline Dumont
Département d'histoire
Université de Sherbrooke

Notes

1. Voir dans la bibliographie, les études de Bouchard, Légaré, Lessard et Montminy, Montminy et Rouleau et le n° 14 de *Donum Dei* «Nouvelles tendances dans la vie religieuse», 1968.
2. Il est difficile de répertorier exactement le nombre des fondations nouvelles, dont quelques-unes affichent une progression remarquable. Le groupe Myriam Bethléhem, fondé en 1979, comprend en ce moment plus de cent membres. (*L'informateur catholique*, VIII, n°s 18-19, sept.-oct. 1989.) Nous n'avons pas procédé à cet inventaire qui dépassait les objectifs de notre recherche.
3. Conférence religieuse canadienne, *Missionnaires catholiques canadiens, Statistiques*. Ottawa. 1987. Par exemple, on trouve 72 soeurs de l'Assomption (enseignantes); 6 soeurs de la Sainte-Famille (auxiliaires du clergé); 9 Carmélites (contemplatives); 16 soeurs de la Providence (service social); 11 Augustines de la Miséricorde de Jésus (Hospitalières). Voir p. 12-16.
4. Dans cette enquête, qui a rejoint 35 des 39 congrégations membres de l'A.R.E.Q., on note le total de 1 731 religieuses dont 1 078 sont enseignantes. Quelques congrégations n'étant pas membres, le chiffre de 2 000, pour le Québec, est plausible (Malouin 1989).
5. Il n'est pas possible, présentement, de connaître le nombre de religieuses infirmières : l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ne compte plus cette information depuis plus de 25 ans. La C.R.C. mentionne 2 268 religieuses travaillant en milieu hospitalier pour l'ensemble du Canada en 1987, mais de ce nombre, il n'est pas possible de connaître le nombre d'infirmières professionnelles.
6. Voir *La religieuse dans la cité. Congrès des religieuses de Montréal*. Fides 1968. Les textes de ce congrès peuvent être comparés à des écrits similaires, dans d'autres pays (Borremeo 1967, Muckenhirn 1968).
7. On peut dresser une bibliographie considérable sur cette question. Voir les auteurs suivants dans la bibliographie : Cita-Malard 1968, Galot 1973, Gibson 1971, Rollet 1975, Pierro et Long 1979, Dumais 1989, Tunc 1989, et les publications du groupe «Femmes et Hommes dans l'Église».
8. Commentaire d'une participante à l'assemblée de mai 1990.
9. On trouve en ce moment des expériences inédites. Le groupe Myriam Bethléhem, dont il était question à la note 2 est un groupe *mixte* dont les membres vivent *ensemble*, formulent les vœux *traditionnels* et sont voués à l'*évangélisation* avec les techniques de communication sophistiquées. On trouve aussi des groupes qui fonctionnent avec des vœux renouvelables à chaque année ce qui modifie, canoniquement du moins, la nature de la vie religieuse. Par ailleurs, plusieurs groupes *ad hoc* échappent au repérage statistique.

SOURCES

A. STATISTIQUES

Conférence religieuse canadienne, *Statistiques des congrégations religieuses du Canada*. Ottawa 1973, 1975, 1977, 1979, 1981, 1983, 1985, 1987, 1989.

Conférence religieuse canadienne, *Missionnaires catholiques canadiens, Statistiques*. Ottawa 1973, 1975, 1977, 1979, 1981, 1985, 1987, 1989.

Répertoire des contributions à la promotion de la femme de la part des communautés religieuses francophones au Canada. Ottawa, 1981. Réseau canadien du groupe de travail de l'Union internationale des supérieures générales sur la promotion de la femme.

B. REVUES CONSULTÉES

A.R.E.Q.

- # 1 SALVATOR, Marie, s.n.j.m. (soeur), «Ce que le milieu communautaire attend de la religieuse enseignante», oct. 1965 : 27-34.
- # 2 RIOPEL, Dolorès, s.b.c. (soeur), «Rôle de la religieuse dans la pastorale d'ensemble des loisirs», mai-juin 1965 : 155-158.
- # 3 D'ALENÇON, Thérèse, mère, s.c.s.l., «Le Syndicalisme des religieuses», nov.-déc. 1966 : 119-128.
- # 4 ALEXANDRE, Marie-Jeanne, c.n.d., «Vie religieuse et vie professionnelle», juil.-août 1967 : 577-584.
- # 5 BEAUDOIN, Jeanne, c.n.d., «La vie religieuse à la lumière du Concile», juil.-août 1967 : 533-536.
- # 6 BÉLANGER, Anna, o.s.u., «La religieuse 68 dans la pastorale diocésaine», juil.-août 1968 : 425-430.
- # 7 CLERMONT, Aurore, f.j., «La Religieuse 68 au sein d'une école régionale», juil.-août 1968 : 431-440.
- # 8 COLLINS, Irène, s.a.s.v., «La Religieuse catéchète», juil.-août 1968 : 441-447.

- # 9 DUPONT, Thérèse, s.g.c., «La religieuse et les moyens de communication sociale», août 1968 : 448-452.
- # 10 PRÉVOST, Augustine, s.s.a., «La gratuité moderne de la religieuse enseignante», sept.-oct. 1971 : 25-34.
- # 11 BEAUDOIN, Jeanne, c.n.d., «Vers une responsabilité religieuse engagée», juil.-août 1968 : 502-504.
- # 12 ALEXANDRE, Marie-Jeanne, c.n.d., «La Vocation, un mystère, une inconnue», mars-avril 1969 : 221-224.
- # 13 ALEXANDRE, Marie-Jeanne, c.n.d., «Réflexions sur la mission catéchétique», juil.-août 1971 : 321-328.
- # 14 SERRES, Jeannine, s.s.a., «Le célibat consacré, vie de témoignage», sept.-oct. 1971 : 35-38.
- # 15 PRÉVOST, Augustine, s.s.a., «Les religieuses et la dimension oecuménique», mars-avril 1972 : 244-248.
- # 16 FRAPPIER, Yolande, s.n.j.m., «La vie communautaire : pierre d'achoppement ou tremplin?», nov.-déc. 1972 : 122-129.
- # 17 ALEXANDRE, Marie-Jeanne, c.n.d., «Pour une promotion de la religieuse enseignante», janv.-fév. 1973 : 159-164.
- # 18 ALEXANDRE, Marie-Jeanne, c.n.d., «La religieuse enseignante dans le projet scolaire à l'heure de "Voies et Impasses"», mai-juin 1974 : 277-284.
- # 19 ALEXANDRE, Marie-Jeanne, c.n.d., «Pourquoi l'AREQ?», sept.-oct. 1974 : 1-4.
- # 20 DUMONTIER, Louise, c.s.c., «Au creux du quotidien», mars-avril 1975 : 146-151.
- # 21 LAPOINTE, Liliane, f.c.s.c.j., «Principale dans une école élémentaire», mai-juin 1975 : 216-217.
- # 22 CUNNINGHAM, Agnès, s.s.c.m., «Le rôle de la femme dans l'Église et la Société», juil.-août 1975 : 229-238.
- # 23 DENIS, Lucille, f.c.s.c.j., «La religieuse enseignante à l'université», mai-juin 1975 : 214-215.

- # 24 PÉPIN, Marie, f.c.s.c.j., «La religieuse présente au niveau collégial», mai-juin 1975 : 215-216.
- # 25 DUGAS, Marguerite, s.p.d.c., «Le sens apostolique de notre vie de femmes religieuses enseignantes», mai-juin 1975 : 209-213.
- # 26 ALEXANDRE, Marie-Jeanne, c.n.d., «À la recherche de son identité», juil.-août 1975 : 225-228.
- # 27 ROBERGE, Simone, s.f.a., «Dans le sillon de mon labour», mars-avril 1976 : 115-116.
- # 28 ALEXANDRE, Marie-Jeanne, c.n.d., «Les relations de l'AREQ "ad extra"», fév. 1976 : 69-73.
- # 29 DESMARAIS, Marie-Marcelle, c.n.d., «La valeur évangélique du service éducatif», sept.-oct. 1978 : 5-34.
- # 30 ALEXANDRE, Marie-Jeanne, c.n.d., «L'avenir est à l'espérance», janv.-mars 1979 : 53-55.
- # 31 BOULANGER, Madeleine, o.s.u., «Tu enseignes encore», janv.-mars 1979 : 79-80.
- # 32 SAVARD, Madeleine, c.n.d., «L'année internationale de l'enfant : Un défi pour les religieuses enseignantes du Québec», avril 1979 : 105-106.
- # 33 LABERGE, Yolande, s.n.j.m., «Catéchiser, mission ouverte», avril 1979 : 84-87.
- # 34 ROQUET, Ghislaine, c.s.c., «Ensemble», mai-juin 1979 : 109-110.
- # 35 ROQUET, Ghislaine, c.s.c., «La révélation du congrès», décembre 1979 : 1-2.
- # 36 ROQUET, Ghislaine, c.s.c., «Rapport du congrès : notes pour la causerie d'ouverture», décembre 1979 : 4-6.
- # 37 PELLETIER, Marie-Rose, s.c.q., «Éducatrice religieuse des années 80», sept.-oct. 1980 : 17-22.
- # 38 QUESNEL, Lucie, c.n.d., «L'éducatrice C.N.D., un modèle? Une personne-ressource? Un être avec?», sept.-oct. 1980 : 5-16.

- # 39 SAVARD, Madeleine, c.n.d., «Dans la continuité d'un engagement initial», avril 1981 : 93-94.
- # 40 PELLETIER, Myriam-P., s.c.q., «Le Projet Éducatif et ses conditions d'existence», avril 1981 : 74-88.
- # 41 TREMBLAY, Micheline, c.s.c., «Faire profession d'éducation - Jalons pour une réflexion évangélique», nov. 1981 : 6-15.
- # 42 NADEAU, Thérèse, s.c.q., «Faire profession d'éducation aujourd'hui! - Perspective socio-psychologique», fév. 1982 : 47-59.
- # 43 LEBEL, Nellie, r.s.r., «L'éducatrice religieuse, une professionnelle parmi les autres!», avril 1982 : 77-79.
- # 44 GAUDREAU, Béatrice, r.s.r., «Faire profession d'éducation aujourd'hui!», avril 1982 : 81-91.
- # 45 GAUDREAU, Béatrice, r.s.r., «Faire profession d'éducation aujourd'hui : perspective éthique (2^e partie)», juin 1982 : 20-122.
- # 46 LANGLOIS, Claire, c.n.d., «Réorientation dans le cadre d'une formation continue», octobre 1982 : 18-20.
- # 47 TANGUAY, Caroline, o.s.u., «L'engagement n'a pas d'âge», octobre 1982 : 13-17.
- # 48 SABOURIN, Gertrude, s.s.a., «Un coup de jeune», oct. 1982 : 21-22.
- # 49 ROQUET, Ghislaine, c.s.c., «Religieuses, professionnelles et syndiquées : est-ce compatible?», janvier 1983 : 3-4.
- # 50 GAGNÉ, Rita, o.s.u., «La promotion de la femme - I. Situation de la femme dans l'Église», mai 1983 : 10-13.
- # 51 LAPRISE, Yvette, f.c.s.c.j., «Multiples lieux d'engagement... », mai 1984 : 13-17.
- # 52 LAPRISE, Yvette, f.c.s.c.j., «Vie religieuse et option préférentielle pour les pauvres», janvier 1984 : 19-26.
- # 53 ROQUET, Ghislaine, c.s.c., «Actives, mais trop souvent invisibles!», janv.-avril 1985 : 1-2.

- # 54 LORTIE, Jeannette, s.c.s.l., «La place des femmes dans l'Église diocésaine», juin 1985 : 12-13.
- # 55 LALIBERTÉ, Madeleine, r.j.m., «L'engagement croissant des religieuses dans la théologie», déc. 1986 : 3-6.
- # 56 LAMARCHE, Denise, c.n.d., «Les religieuses et leur collaboration à la théologie», décembre 1986 : 10-13.
- # 57 «Collaboration entre les laïcs et les religieuses dans les milieux d'éducation», juin 1987 : 14-15.
- # 58 LEBEL, Nellie, r.s.r., «Collaboration: de quoi parle-t-on?», juin 1987 : 8-11.
- # 59 LORTIE, Jeannette, s.c.s.l., «Religieuses enseignantes... des laïques avec les autres», juin 1987 : 3.

L'AUTRE PAROLE

- # 60 RICHER, Claire, s.s.q., «Une femme-curé», juin 1977 : 2-3.
- # 61 DUMAIS, Monique, «Féminisme et religion au Québec à partir de 1960», juin 1977 : 9-10.
- # 62 PLOURDE, Simone, «Lettre ouverte à Marie-Andrée», avril 1978 : 8-10.
- # 63 DUMAIS, Monique, «Les religieuses, des femmes parmi d'autres femmes», mars 1981 : 1-3.
- # 64 MARTIN, Réjane, «De nouvelles solidarités se dessinent», juin 1981 : 22-23.
- # 65 DUMAIS, Monique, «Irons-nous encore sous les pommes?», juin 1982 : 17-21.
- # 66 DUMAIS, Monique, «Lire la Bible avec notre être de femme», février 1983 : 8-9.
- # 67 DUMAIS, Monique, «Se donner naissance», mars 1984 : 4-9.
- # 68 MARTIN, Réjane, «Être féconde», mars 1984 : 10-12.
- # 69 DUMAIS, Monique, «Services sans pouvoir pour les femmes dans l'Église», mai 1984 : 9-16.

- # 70 MAHEUX, Pauline, s.c.i.m., «La libération... de concert avec l'U.I.S.G.», mars 1985 : 6-11.
- # 71 LAPRISE, Yvette, «Un puits à creuser», juin 1985 : 13-16.
- # 72 ROQUET, Ghislaine, c.s.c., «Une espérance qui s'entête à rebondir», juin 1985 : 15-16.
- # 73 MARTIN, Réjane, «À y regarder de plus près», décembre 1986 : 9-12.
- # 74 ROY, Louise, «L'Évangile dans le quotidien difficile», juin 1987 : 9-11.
- # 75 DUMAIS, Monique, «Marie au quotidien», 1988 : 8-9.
- # 76 LEBEL, Nellie, «Je vous salue Marie», 1988 : 21-22.
- # 77 ROY, Louise, «Prise de parole de la CRC sur la condition des femmes», mars 1988 : 32-34.
- # 78 DUMAIS, Monique, «La vie communautaire en 1989», mars 1989 : 3.
- # 79 LEBRUN, Lise, «Une mise à jour des trois voeux», mars 1989 : 4-5.
- # 80 DUMAIS, Monique, «La vie communautaire en 1989», mars 1989 : 6-8.
- # 81 LEBLANC, Lucie, Louise Lebrun, Louise Gauthier, «Des soeurs de coeur», mars 1989 : 9-12.
- # 82 MARTIN, Réjane, «De fil en aiguille... une bonne soeur devient féministe», mars 1989 : 13-16.
- # 83 LAPRISE, Yvette, «Femmes et religieuses», mars 1989 : 17-22.
- # 84 ROY, Louise, «Les soeurs et la tradition ecclésiale», mars 1989 : 23-26.
- # 85 LAPRISE, Yvette, «Faut-il dire oui à l'ordination des femmes», septembre 1989 : 20-24.

DONUM DEI N° 11 : Appel de tous à la vie religieuse, 1965

- # 86 OLIVA, Soeur, «Organisation de l'oeuvre des vocations» : 75-90.

DONUM DEI N° 14 : Nouvelles tendances de la vie religieuse, 1968

- # 87 ROY, Louise, «Historique de la recherche sur les Nouvelles Tendances» : 3-39.
- # 88 GAUDETTE, Lina, «Les religieux et la sociologie» : 123-132.
- # 89 ST-GERMAIN, Gisèle, «Un nouvel équilibre des communautés» : 173-190.

DONUM DEI N° 15 : Maturité et Vie Religieuse, 1969

- # 90 ROY, Louise, «Colloque sur la maturité affective - Conclusions» : 25-32.
- # 91 ST- MICHAËL, Ginon S., «Maturité et vieillissement» : 69-88.
- # 92 LÉVESQUE, Huguette, «Maturité chez les professes temporaires» : 119-128.
- # 93 GABOURY, Marie-Jeanne, «Religieux de la seconde carrière».
- # 94 BOUCHARD, Jacqueline, «Religieuses en difficulté ou en voie de sécularisation» : 144-158.
- # 95 LAMARRE, Rolande, «Maturité : être, aimer et adorer» : 159-171.
- # 96 Religieuse Dominicaine, «Maturation humaine et spirituelle dans la vie contemplative et cloîtrée» : 172-193.

DONUM DEI N° 16 : Célibat consacré, 1970

- # 97 MALTAIS, Marie-Paule, «Comment enseigner à répondre à Dieu dans la foi».
- # 98 KELLEY, Florence, «Commentaire».
- # 99 JEAN, Marguerite, «Commentaire».
- # 100 GAUDETTE, Lina, «Commentaire».

DONUM DEI N° 19 : Attentifs à la clameur des pauvres, 1972

- # 101 BOYER, Marie-Thérèse, «S'engager à l'aveuglette? Critères prudents d'une présence aux défavorisés» : 75-94.

DONUM DEI N° 20 : Nouveaux Ministères et Appartenance religieuse, 1973

- # 102 DION, Marie-Paule, «Qu'est-ce qu'un charisme?» : 37-43.
- # 103 PERRAS, Lise, «Le sens de l'appartenance» : 55-57.
- # 104 DUMOUCHEL, Claire, «Fidélité à ma communauté» : 72-75.
- # 105 FRAPPIER, Yolande, «Le professionnel et la Communauté» : 88-93.
- # 106 VACHON, Marie-Claire, «La part de la communauté dans le choix des tâches» : 104-107.
- # 107 RIOPEL, Dolorès, «Liberté de création devant les constitutions» : 113-116.

DONUM DEI N° 21 : Les religieux et l'évangélisation du monde, 1974

- # 108 BOURGEOIS, Dora, «Évangéliser les milieux religieux» : 107-109.
- # 109 POIRIER, Bernadette, «Le témoignage apostolique en milieu hospitalier» : 113-119.

DONUM DEI N° 22 : Témoins du Royaume dans un monde déshumanisant, 1975

- # 110 QUINONEZ, Lora Ann, «Le MLF et ses implications chez les religieuses américaines» : 99-114.
- # 111 DUSSEAU, Jeanne, «La vie religieuse et l'évangélisation : étude de tendances» : 49-64.

DONUM DEI N° 23 : Rôle prophétique des religieux, 1977

- # 112 BOURGEOIS, Dora, «Profils de Prophète» : 67-72.
- # 113 FARRELL, Mary, «L'engagement des religieuses dans l'effort pastoral de l'Église canadienne» : 77-80.

DONUM DEI N° 26 : Le sens et la Mission de la vie religieuse dans l'Église locale, 1980

- # 114 COUSINEAU, Colette, «Religieuses et Église diocésaine : quelques solidarités concrètes» : 139-142.

115 EROLY, Aline, soeur, «Le sens et la mission de la vie contemplative carmélitaine» : 147-155.

116 BERTRAND, Suzanne, «Les relations entre les évêques et les religieux du Canada» : 253-264.

DONUM DEI N° 28 : Vie religieuse renouvelée : formation à réinventer, 1982

117 DUMOUCHEL, Claire, «Étude sur le célibat de la vie religieuse dans les situations actuelles de la société et de l'Église» : 11-31.

118 O'TOOLE, Katherine, «La vie communautaire au Canada» : 183-211.

119 BROSSEAU, Rosemary, «Spiritualité des religieuses et des religieux canadiens aujourd'hui» : 237-258.

120 ROY, Louise, «Les engagements apostoliques des religieux» : 261-285.

121 FLAHERTY, Marina, «L'engagement apostolique».

DONUM DEI N° 30 : Femmes pour quel monde? Dans quelle Église?, 1984

122 VARLEY, Virginia, «L'histoire de la femme. Un défi d'en venir à des décisions habilitantes pour l'avenir» : 29-42.

123 SHEENON, Mary Ellen, «Lorsque les femmes sortiront de leur sommeil. Réflexion sur l'expérience des femmes dans l'Église catholique du temps présent» : 67-104.

124 HARVEY, Anne, «Vers l'avenir. Notre consécration religieuse et le thème de notre assemblée» : 131-136.

DONUM DEI N° 32 : Un avenir à bâtir, 1987

125 THÉRIAULT, Monique, «Horizon 2000 : Vision et Mission de la vie religieuse» : 49-72.

126 McKEOUGH, Katherine, «Le leadership dans la vie religieuse» : 87-110.

L'ÉGLISE CANADIENNE

- # 127 DEVOST, G. et TURCOT, Gisèle, «Vers les années 80 : les religieux et les religieuses dans l'Église du Québec», déc. 1979 : 239-240.
- # 128 LÉTOURNEAU, Juliette, «L'avancement des femmes dans les conditions d'évolution actuelle», mars 1980 : 409-411.
- # 129 BOUCHER, Ghislaine, «Le pouvoir des femmes dans l'Église», mai 1980 : 523-527.
- # 130 LÉTOURNEAU, Juliette, «Les religieuses au rendez-vous des femmes», octobre 1980 : 121-123.
- # 131 TURCOT, Gisèle, «Religieux, religieuses, co-responsables dans l'Église et dans la Société», février 1981 : 327-334.
- # 132 LÉTOURNEAU, Juliette, «Les religieuses et la promotion de la femme», septembre 1981 : 21-22.
- # 133 LÉTOURNEAU, Juliette, «La pauvreté chez les femmes : un défi pour l'espérance évangélique», novembre 1982 : 150-151.
- # 134 LÉTOURNEAU, Juliette, «Le vécu des femmes en crise économique», janvier 1984 : 310-311.
- # 135 LÉTOURNEAU, Juliette, «Nairobi : Décennie de la femme. Un élan nouveau pour la promotion de la femme», octobre 1985 : 81-82.
- # 136 ROBICHAUD, Cécile, «Le Congrès de l'A.R.E.Q.», déc. 1985 : 213-214.
- # 137 TURCOT, Gisèle, «Inventer en Église le partenariat hommes-femmes», juin 1988 : 619-622.
- # 138 Soeurs Grises, «Lettre à vos soeurs», novembre 1986 : 143-146.
- # 139 BARIL, Gilberte, «Féminité du peuple de Dieu et engagement ecclésial des femmes», février 1987 : 339-345.
- # 140 MASSÉ, Monique, «Critique du diagnostic féministe», juin 1987 : 625-628.

VIE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

- # 141 Les Soeurs Clarisses, «Une communauté s'interroge», novembre 1962 : 277-288.
- # 142 Les Soeurs Clarisses, «Une communauté s'interroge», janvier 1963 : 15-28.
- # 143 Soeur Agnès de Rome, s.c.s.l., «La religieuse enseignante, témoin du Christ dans l'Église», septembre 1964 : 201-208.
- # 144 Soeur Agnès de Rome, s.c.s.l., «La religieuse enseignante, témoin du Christ dans l'Église», novembre 1964 : 268-274.
- # 145 Soeur St-Jean-Baptiste, s.a.s.v., «La vie religieuse dans l'Église», mars 1965 : 66-75.
- # 146 GAGNON, Soeur Marthe, r.s.r., «Le témoignage de la religieuse étudiante», juin 1966 : 178-186.
- # 147 Soeur St-Jean-Baptiste, s.a.s.v., «La vie d'équipe dans la vie religieuse», novembre 1966 : 258-270.
- # 148 MANSEAU, Suzanne, s.a., «Place de la religieuse dans le monde d'aujourd'hui», juin 1967 : 176-187.
- # 149 ROQUET, Ghislaine, c.s.c., «Citoyenne de la cité terrestre», mai 1968 : 154-159.
- # 150 DUMOUCHEL, Claire, «Au bout de mon âge», mai 1968 : 145-153.
- # 151 SIBILOTTE, C., s.a., «Tuer la vie religieuse en voulant la sauver», novembre 1968 : 271-280.
- # 152 GUAY, Louise, o.s.c., «À propos de l'Instruction "Vérité seorsum"», avril 1970 : 116-122.
- # 153 CAZA, Lorraine, c.n.d., «Fidélité religieuse dans un temps de mutation culturelle», septembre 1970 : 200-208.
- # 154 SASSEVILLE, Thérèse, o.s.u., «Note sur l'obéissance religieuse et le monde actuel», avril 1971 : 127-129.

- # 155 DUFOUR, Gisèle, s.n.j.m., «De Dieu aux autres et des autres à Dieu», décembre 1971 : 304-309.
- # 156 DUMOUCHEL, Claire, s.c.i.m., «Fidélité créatrice», septembre 1973 : 205-215.
- # 157 SAUVÉ, M., s.n.j.m., «Le féminisme et la Bible», oct. 1972 : 242-253.
- # 158 SABOURIN, Lucette, o.s.c., «La femme dans l'Église et le statut de la moniale», juin 1974 : 176-191.
- # 159 CAZA, Lorraine, c.n.d., «La religieuse et l'éducation», février 1976 : 51-65.
- # 160 DUMOUCHEL, Claire, «Expérience de Dieu et équilibre psychologique», novembre 1976 : 258-269.
- # 161 COTÉ, Louise, c.n.d., «La vie religieuse et notre contribution à son avenir», janvier 1978 : 2-15.
- # 162 GAULIN, Suzanne, o.s.c., «Oser vivre la promesse comme vocation», décembre 1978 : 290-300.
- # 163 DAOUST, Marguerite, s.g.m., «Une minute de vérité», avril 1979 : 121-125.
- # 164 DUMAIS, Monique, o.s.u., «Vie religieuse et féminisme», février 1980 : 53-60.
- # 165 CHASSÉ, Pierrette, o.s.u., «Un témoignage», juin 1980 : 187-192.
- # 166 RICHARD, Fernande, c.n.d., «Les femmes en transition», mai 1982 : 145-154.
- # 167 BYRNE, Anita, s.s.c.m., «Expérience d'une retraite communautaire», février 1983 : 52-59.
- # 168 DUMOUCHEL, Claire, s.c.i.m., «Célibat et virginité», mai 1983, : 149-159.
- # 169 DUMOUCHEL, Claire, s.c.i.m., «Célibat et virginité (11)», juin 1983 : 178-187.
- # 170 LAPRISE, Yvette, f.c.s.c.j., «Solidaires et partenaires dans une démarche d'évangélisation», nov.-déc. 1983 : 259-280.

- # 171 DUMOUCHEL, Claire, s.c.i.m., «L'intégration dans notre relation à la communauté», mai-juin 1984 : 184-188.
- # 172 DUMAIS, Monique, o.s.u., «De la descendance d'Angèle Mérici», nov.-déc. 1985 : 299-308.
- # 173 THÉRIAULT, Monique, s.n.j.m., «Horizon 2000 : Vision et Mission de la vie religieuse», sept.-oct. 1988 : 213-239.
- # 174 DUMAIS, Monique, o.s.u., «La vie religieuse comme respiration», sept.-oct. 1988 : 240-245.
- # 175 CAZA, Lorraine, c.n.d., «Le charisme de la C.N.D.», mai-juin 1989 : 184-192.

RÉFÉRENCES

- AUBERT, Marie-Josèphe
1976 *Les religieuses sont-elles des femmes? L'affrontement à la modernité*. Paris, Le Centurion, 296 p.
- BAUDOUX, Claudine *et al.*
1989 *Féminisation et masculinisation de la gestion*. Université Laval, cahiers de Recherche du Gremf, n° 29.
- BÉLANGER, Sarah
1988 *Les soutanes roses. Portrait du personnel pastoral féminin au Québec*. Montréal, Bellarmin, 296 p.
- BOUCHARD, Jacqueline
1970 *Facteurs de sortie des communautés religieuses du Québec*. Thèse de doctorat, Institut de Psychologie, Université de Montréal.
- BORREMEO, Sister M. Charles c.s.c. (éd.)
1967 *The New Nuns*. New York, New American Library, 216 p.
- BOYS, Mary s.n.j.m.
1985 «Les femmes comme levain. La formation théologique aux États-Unis et au Canada» dans *Concilium*, n° 202 : 145-152.
- BRASSARD, Rachel
1988 «De nouvelles communautés pour notre temps» dans *Communauté chrétienne*, n° 159 : 171-177.

CITA-MALARD, Suzanne

1960 *Un million de religieuses*. Paris, Arthème Fayard, 127 p.

1968 *Les femmes dans l'Église à la lumière de Vatican II*. Tours, Mame.

COLLECTIF

1968 *La Religieuse dans la cité*. Le Congrès des religieuses de Montréal, 319 p.

COLLECTIF

1980 *Femmes dans la société et dans l'Église*. Paris, Cerf, 135 p.

COLLECTIF

1987 *Femmes dans l'Église et dans la société*. Colloque international de Bruxelles, 27 et 57 p.

COLLECTIF CLIO

1982 *Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*. Montréal, Quinze, 528 p.

D'ALLAIRE, Micheline

1983 *Vingt ans de crise chez les religieuses du Québec, 1960-1980*. Montréal, Bergeron, 564 p.

DANYLEWYCZ, Marta

1988 *Profession : religieuse. Un choix pour les Québécoises*. Montréal, Boréal, 247 p.

DENAULT, Bernard

1971 «Sociographie générale des communautés religieuses au Québec (1837-1970). Éléments de problématique» dans *Éléments pour une sociologie des communautés religieuses au Québec*, PUM, U de S, 220 p.

DÉSILETS, Andrée

1979 «Un élan missionnaire à Gaspé : Les Soeurs Missionnaires du Christ-Roi» (1928-1972), dans *La Société canadienne d'histoire de l'Église catholique* : 65-85.

DUCHESNE, Lorraine *et al.*

1987 «La longévité des religieuses au Québec», dans *Sociologie et Société*, vol. XIX, n° 1 : 145-152.

DUMAIS, Monique et Marie-Odile MÉTRAL

1981 «Le statut des femmes dans l'Église» dans *Pouvoirs*, n° 17 : 143-152.

1987 «Une théologie du service pour les femmes. Une mise en tutelle inéluctable» dans *Concilium*, n° 214 : 135-143.

- 1989 *Souffles de femmes. Lectures féministes de la religion.* (Avec Marie-Andrée Roy), Montréal, Éditions Paulines, 239 p.
- DUMONT, Micheline
 1989a «La gestion financière des religieuses» dans Baudoux, *op.cit.* : 107-142.
 1989b «Profession : Religieuse», dans *Relations*, n° 548 : 55-58.
- DUMONT, Micheline et Nadia FAHMY-EID
 1986 *Les Couventines. L'éducation des filles dans les pensionnats de religieuses.* Montréal, Boréal.
- FUCHS-EBAUGH, Helen Rose
 1977 *Out of the Cloister. A Study of Organizational Dilemmas.* Austin and London, University of Texas Press, 155 p.
- GALOT, Jean
 1973 *Mission et Ministère de la femme.* Paris, Le Thielleux.
- GIBSON, Élise
 1971 *Femmes et Ministères dans l'Église.* Tournai, Casterman.
- HOSTIE, Raymond
 1971 *Vie et Mort des ordres religieux.* Paris, Desclées de Brouwer, 381 p.
- JUTEAU, Danielle et Nicole LAURIN
 1988 «L'évolution des formes de l'appropriation des femmes : des religieuses aux mères porteuses» dans *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 25 (2) : 183-207.
- LACELLE, Élisabeth J.
 1984 «D'aujourd'hui à demain les femmes dans l'Église d'ici» dans *L'Église canadienne*, 18 (8) : 231-234.
 1985 «Le Mouvement des femmes dans les Églises nord-américaines», dans *Études* (363/5) : 541-554.
 1986 «Des religieuses en ministère théologique dans l'Église d'aujourd'hui», dans *AREQ*, 26 (2) : 13-30.
- LÉGARÉ, Jacques
 1969 «Les religieuses du Canada : leur évolution numérique entre 1965 et 1980» dans *Recherches sociographiques*, X (1) : 7-21.
- LESSARD, Marc-André et Jean-Paul MONTMINY
 1967 «Les religieuses du Canada : âge, recrutement et persévérance», dans *Recherches sociographiques*, VIII (1) : 15-47.

MALOUIN, Marie-Paule

1989 *Que sont devenues les soeurs de nos écoles?* Québec, AREQ, 185 p.

MARTEL, Jean

1989 «Religieuse aujourd'hui» dans *Le Soleil*, 25 et 26 mars.

MATURA, Thaddée

1971 *La vie religieuse au tournant*. Paris, Cerf.

MOULIN, Léon

1964 *Le monde vivant des religieux*. Paris, Calmann-Lévy.

MUCKENHIRM, S.M.-Ch. B.,

1968 *La religieuse aujourd'hui*. Paris, Desclée de Brouwer, 243 p.

PIERRO, Rita et Franca LONG

1979 *L'autre moitié de l'Église: les femmes*. Paris, Cerf, 134 p.

PETITAT, André

1989 *Les infirmières. De la vocation à la profession*. Montréal, Boréal, 412 p.

ROLLET

1975 *La condition de la femme dans l'Église*. Paris, Fayard, 338 p.

TUNC, Suzanne

1989 *Brève histoire des femmes chrétiennes*. Paris, Cerf, 1989.

TURCOT, Gisèle

1990 «Héritage et projet : échos d'un itinéraire», dans *30 ans de Révolution tranquille* (Lesage, Tardif et al.) Montréal, Bellarmin : 91-100.

ZYLBERBERG, J. et Jean-Paul MONTMINY

1981 «L'esprit, le pouvoir et les femmes. Polygraphie d'un mouvement culturel québécois», dans *Recherches sociographiques*, XXII (1) : 49-102.